

Consommation, réglementation bien-être, sanitaire, etc.

La section œufs de l'UGPVB sur tous les fronts

Consommation, réglementation bien-être, poule de réforme...

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB),

Jean-Marie Beaudet, président de la section œufs de l'UGPVB, est revenu sur les principaux dossiers en cours. Si l'année 2015 a été couronnée de plusieurs succès, d'autres défis

attendent le syndicat pour l'année 2016 ● C. Gwinner

Filières Avicoles : Quel bilan tirez-vous de l'année 2015 ?

Jean-Marie Beaudet : La conjoncture œuf n'a pas été bonne sur les cinq premiers mois de l'année et laissait penser que 2015 allait être très difficile, mais l'influenza aviaire aux États-Unis a redonné de la vitalité au marché européen. L'Europe a su en tirer profit pour faire évoluer le prix de l'œuf à la hausse. Malheureusement, l'actualité en France fait craindre le phénomène inverse pour les semaines à venir, certains pays ayant déjà fermé leurs frontières aux exportations françaises de volaille.

Sur le marché français, on retiendra aussi la consommation d'œufs alternatifs qui s'amplifie en 2015. Or, bon nombre de producteurs d'œufs cage, qui ont fait les travaux en 2012, se sont engagés pour une douzaine d'années avec des amortissements très lourds en termes de matériel. Il faut donc que l'on soit proactifs au sein de l'interprofession et de la section œufs UGPVB pour travailler en commun sur ces dossiers et tirer le meilleur de nos productions.

Où en sont vos actions sur le plan syndical ?

Le marché de la grande distribution représente 40 % de la production totale d'œufs et 100 % des œufs en GSM sont d'origine France, ce qui est déjà une victoire, et nous remercions les GSM de nous faire confiance. Seulement, les centres de conditionnement subissent la pression de la politique des prix bas menée par la grande distribution, ce qui les met en difficulté financière et remet en cause la contractualisation avec les producteurs. Nous avons donc imposé à nos centres de conditionnement d'aller



« L'État français s'est engagé à ne plus surinterpréter les règles et objectifs européens », a rappelé Jean-Marie Beaudet, président de la section œufs de l'UGPVB.

négoier une hausse des prix auprès des GSM et on s'est d'ailleurs mouillé pour leur donner un coup de main. Si la grande distribution a le pouvoir du prix, nous avons le pouvoir de la matière et pouvons décider d'arrêter de livrer certaines enseignes. Suite à une série d'opérations menées par les producteurs de l'UGPVB, plusieurs GSM ont ainsi accepté de revoir leurs tarifs d'achat d'œufs (NDLR : voir article de janvier 2016.).

Quels sont les dossiers à suivre pour 2016 ?

Sur le plan sanitaire et bien-être animal, l'UGPVB section œufs souhaite être un moteur sur les éventuelles évolutions réglementaires que voudrait nous imposer l'État, en assumant notamment la présidence de la commission réglementation et bien-être au sein de l'interprofession.

Par exemple, sur le dossier salmonelles, la DGAL vise un objectif zéro en

termes de prévalence avec un durcissement du plan de lutte réglementaire, tandis que nous préférons nous placer sur l'objectif européen qui fixe un taux de prévalence inférieur à 2 %. Comme l'a annoncé le Premier ministre en septembre 2015, la France s'est engagée à ne plus surinterpréter les règles et les objectifs européens. L'administration doit appliquer la politique définie par le gouvernement.

Côté bien-être, l'œuf de cage est et restera toujours sous pression des associations et des médias. Nous trouvons anormal qu'une télévision publique invite une association extrémiste, c'est-à-dire la L214, pour parler de bien-être animal, alors qu'il existe d'autres associations comme la PMAF ou le CIWF dont les raisonnements sont plus modérés. Sur ce sujet, des actions ont été menées au sein de l'interprofession. Nous sommes notamment intervenus à Bruxelles dans le cadre d'un groupe OPA interfilières animé par Christiane Lambert de la FNSEA.

A travers ce groupe qui rassemble toutes les filières animales françaises, nous avons rencontré la Commission, quelques parlementaires européens et on peut affirmer qu'à ce jour, l'Europe n'envisage pas de sortir de nouvelles directives bien-être pour les prochaines années, ce qui est rassurant pour nos producteurs. Par contre, nous restons proactifs, dans une démarche de progrès avec la mise en place d'indicateurs sur le bien-être animal.

En outre, le ministre Stéphane Le Foll sortira sa feuille de route bien-être animal 2015-2020 dans les prochaines semaines. Nous devons être présents dans tous les groupes de travail pour que cette feuille de route puisse être opérationnelle dans nos élevages. Car en poulesse, nous sommes directement concernés par des études sur l'arrêt de l'épointage ou encore sur le devenir des frères des poussins femelles.

Quelles sont les évolutions à venir sur le terrain ?

L'année 2016 devrait être marquée par le déploiement d'une base de données en filière ponte. Ce système est déjà bien implanté en filière porcine. Ensuite,

concernant le plan de modernisation des élevages, la totalité des investissements que nous avons demandés n'a pas été prise en compte, mais nous espérons pouvoir obtenir davantage dans les années à venir. Nous serons particulièrement vigilants sur le respect de l'équilibre entre les filières animales dans la répartition des montants d'aide alloués. Nous connaissons le poids de la filière œuf dans l'agriculture bretonne et essaierons de faire valoir nos intérêts pour qu'ils soient pris en compte dans la répartition des aides.

Que prévoyez-vous de faire pour contrer la chute des prix de la poule de réforme ?

Il y a deux mois, la poule de réforme valait 0,30 €/kg. Aujourd'hui, le cours est à 0 €, ce qui représente pour un élevage moyen de 80 000 poules une perte sèche de 45 000 €. De plus, certains élevages sont déprogrammés par les abattoirs et se retrouvent sans solutions d'abattage. Nous sommes donc face à un gros problème, car cela met en difficulté le lot suivant. La situation s'est encore compliquée depuis l'épidémie d'influenza. Nous sommes en train de travailler sur le sujet pour tenter de trouver des solutions pour nos producteurs et pour ceux du sud-ouest de la France qui sont dans une situation dramatique. Il faut que les producteurs puissent disposer de place dans les plannings des abattoirs et retrouver rapidement de la valorisation pour leurs animaux. Pour cela, l'État doit aider les outils d'abattage à passer cette période délicate.

Enfin, où en est votre action caritative ?

Sur l'année 2014-2015, nous avons remis plus de 500 000 œufs aux banques alimentaires sous forme de boîtes de 10 prêtes à consommer. Il ne s'agit pas de surplus alimentaire, mais bien d'œufs destinés au consommateur de la grande distribution. Pour cela, je tiens à remercier toutes les organisations de production de l'ouest de la France regroupées au sein de l'UGPVB. ●

UGPVB Section Œufs

Les chiffres clés

Production 2015

- UE 27 : production attendue de 102 milliards d'œufs (légère baisse/2014).
- France : production attendue de 14 milliards d'œufs (1^{er} rang de l'UE).
- Bretagne : 19,94 millions de pondeuses, 42 % de l'effectif national.

Production alternative

- UE : 42,2 % (34,5 % en 2010).
- France : 32 % (22,3 % en 2010).
- Bretagne : 23,94 % (15,75 % en 2010).

Activité des OP adhérentes à l'UGPVB

- 11 OP œufs adhérentes (arrivée d'Even en 2015).
- 601 producteurs d'œufs en Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie.
- 409 élevages alternatifs pour 4,72 millions de pondeuses.
- 192 élevages standards pour 15,16 millions de pondeuses.